



MAIRIE DE VICQ – PLACE DE L’ EGLISE – 78490 VICQ

LISTE DES DELIBERATIONS-EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date d'affichage de la Convocation	Date de la convocation
08/12/2025	08/12/2025

Le 12 décembre 2025,

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence du Maire, Bernard JACQUES

Membres en exercices : 8

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19h et constate la présence des membres suivants :

Bernard JACQUES, Yann ROBERT, Olivier ROBERT, Martine BINET-COLAS, Marilyne DABADIE

Damien HERMAN représenté par Bernard JACQUES

Martine BINET-COLAS a été élue secrétaire de séance.

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 26 septembre 2025
2. Musée : adoption de nouveaux tarifs
3. Adhésion de la commune de Septeuil au SIRYAE
4. Mise à disposition du rapport d'activité 2024 du SEY 78 et synthèse du compte-rendu annuel d'activité 2024 de ENEDIS
5. Plan communal de Sauvegarde
6. Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite de un quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent
7. Participation à la mutuelle santé des agents
8. Fixation du loyer de la location du logement communal
9. Informations :
 - La Poste : dénomination et numérotation des voies
 - Entretien des Espaces verts

10. Questions diverses

La liste des délibérations est la suivante :

- DE_2025_048 MUSEE: ADOPTION DE NOUVEAUX TARIFS
- DE_2025_049 ADHESION DE LA COMMUNE DE SEPTEUIL AU SIRYAE
- DE_2025_050 MISE A DISPOSITION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2024 DU SEY 78 ET SYNTHESE DU COMPTE-RENDU ANNUEL D'ACTIVITE 2024 DE ENEDIS
- DE_2025_051 AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DE UN QUART DES CREDITS OUVERTS AU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT
- DE_2025_052 FIXATION DU LOYER DE LA LOCATION DU LOGEMENT COMMUNAL
- DE_2025_053 REDEVANCE RODP TELECOMMUNICATIONS 2025
- DE_2025_054 REDEVANCE RODP ELECTRICITE 2025

Conformément à la délibération DE_2022_035 en date du 30 juin 2022, ces délibérations sont tenues à la disposition du public en mairie de manière permanente et gratuite.